

Projet PIC CUD : Création d'une unité de recherche et de développement en pédagogies et santé publique à Kinshasa - « PEDASANTEKIN »

Aujourd'hui, la République Démocratique du Congo (RDC) apparaît toujours comme un pays où tout est à reconstruire. Le secteur de la santé n'échappe pas à ce constat. Dans ce domaine, l'avenir dépend beaucoup de la capacité du personnel de santé à redonner confiance à la population. Cette confiance passe notamment par le développement de **la qualité des soins** qui est et reste un enjeu majeur pour l'amélioration des systèmes de santé et in fine, l'amélioration de la santé des populations.

La politique sanitaire de ce pays est de promouvoir l'état de santé de toute la population, en fournissant des soins de santé de qualité, globaux, intégrés et continus avec la participation communautaire, dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, le Ministère de la Santé a défini des axes stratégiques pour favoriser le renforcement des soins de santé primaires (SSP) dont « la coordination et la promotion de **la collaboration intra et intersectorielle** et partenariat pour la santé ».

Dans le domaine de la **santé publique**, l'amélioration de la **qualité des soins** passe entre autres par **un renforcement des capacités et compétences des ressources humaines** (RH) en santé. Ceci se fait notamment : **a)** à travers une meilleure adéquation des formations de base et continues avec les attentes des populations, **b)** l'intégration des volets formations des différents programmes verticaux, **c)** l'amélioration de la gestion des RH et **d)** une meilleure analyse de l'efficacité des formations en cours d'emploi auxquelles participent de nombreux professionnels de santé.

A Kinshasa, l'Ecole de santé publique de la Faculté de médecine ainsi que l'Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM) ont un rôle essentiel en matière de formation des formateurs, de recherche et d'innovation dans les domaines de l'éducation et de la santé publique. **L'amélioration des ressources humaines en santé** est une préoccupation principale pour ces écoles et pour leur pays.

Problématique rencontrée :

Dans le cadre d'un atelier de travail qui s'est tenu à Kinshasa entre partenaires en février 2004 (et qui a été complété lors de rencontres en août et décembre 2004), une analyse de la problématique et du contexte a été réalisée. Pour rappel, cette analyse s'est faite dans le cadre d'un projet de coopération travaillant la réforme de l'enseignement infirmier en RDC. Cette réforme a été initiée par la Direction en charge de l'Enseignement de Sciences de Santé du Ministère congolais de la Santé pour avancer vers une pédagogie basée sur l'approche par compétences (APC).

Cette analyse de situation a permis de mettre en évidence diverses problématiques :

- a) le **manque de qualité et d'accessibilité aux soins** en relation notamment avec des ressources humaines peu compétentes
- b) l'**inadéquation** entre les acquis en fin de formation et les compétences attendues sur le terrain
- c) le **manque d'expertise** méthodologique pour trouver des solutions originales/innovantes localement afin de remédier à ce problème
- d) le **besoin** de développer une **compétence et une expertise en analyse des processus d'apprentissage et d'ingénierie pédagogique** dans le domaine de la formation en santé au sein des universités et structures de formation en RDC

- e) le **manque de coordination/ d'inter sectorialité** des différents intervenants (institutionnels, universitaires ou de la société civile) oeuvrant dans le domaine de la formation et de la santé publique en RDC.

Sur base de cette analyse de situation qui reste parfaitement d'actualité, nous proposons de développer un projet ciblé dont les axes stratégiques principaux sont les suivants :

- la structuration **d'une unité de recherche universitaire en pédagogie et santé publique** à l'Ecole de santé publique de Kinshasa ;
- **l'appui méthodologique** à la formation des RH en santé et leur évaluation ;
- le renforcement des capacités des partenaires dans le domaine de la **recherche** et de la **diffusion** des résultats.

Objectifs

Le projet proposé a pour **finalité** l'amélioration de la qualité des soins et ce, plus particulièrement au niveau des soins de santé primaires. Pour ce faire, le projet vise à renforcer les capacités et les compétences des ressources humaines en santé. C'est dans cette optique que l'**objectif général** sera le développement d'une **unité de recherche/développement en pédagogie et santé (URDEPS)** capable de créer, renforcer ou accompagner les stratégies innovantes en relation avec les ressources humaines en santé.

Pour arriver à l'objectif général, les **objectifs opérationnels** suivants ont été définis entre partenaires:

- Créer une unité de recherche/développement en pédagogie et santé publique au sein de l'école de santé publique de l'Université de Kinshasa. Son intégration institutionnelle sera le garant de la pérennité des activités et de sa possible extension.
- Renforcer et développer les capacités et compétences des partenaires en ingénierie pédagogique, formation, apprentissage organisationnel, recherche et santé publique
- Mener des recherches en pédagogie et qualité des soins par l'étude des programmes et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage et l'étude des rôles pédagogiques des intervenants en santé
- Renforcer et développer les canaux de diffusion concernant les innovations pédagogiques et l'apprentissage en santé
- Assurer une accessibilité locale dans les domaines de l'ingénierie pédagogique et de la méthodologie de recherche et formation dans le cadre de l'innovation pédagogique et des soins de santé primaires

L'atteinte de ces objectifs devrait permettre de mettre en place, d'une part, des recherches en éducation et santé publique et, d'autre part, d'assurer un appui méthodologique en pédagogie et santé publique auprès des diverses institutions qui le demandent.

L'axe « recherche » s'intéressera dans un premier temps à l'enseignement et l'apprentissage infirmier de niveau secondaire technique et professionnel. Deux raisons majeures à ce choix : a) ce personnel (infirmiers A2) assure à l'heure actuelle 85 % des prestations de soins dans le cadre des SSP ; b) l'inadéquation de leur formation est bien documentée et met notamment en cause les compétences à acquérir et les méthodes d'enseignement.